

# 3.20% p.a. Multi Barrier Reverse Convertible sur EURO STOXX 50<sup>®</sup> Index, S&P 500<sup>®</sup>, Swiss Market Index<sup>®</sup>

## Observation Continue de la Barrière pour chacun des Sous-Jacents - Remboursement Anticipé - Quanto CHF

Date de Constatation Finale 09.01.2024; émis en CHF; coté sur SIX Swiss Exchange AG  
 ISIN CH0587322469 - Numéro de Valeur 58732246 - Symbole SIX ITXRCH

Les investisseurs sont priés de lire la section «Risques Significatifs» ci-dessous, ainsi que la section «Facteurs de Risque» du Programme d'Émission et d'Offre pertinent, dans sa version actualisée. En investissant dans ce produit («le Produit»), l'investisseur peut exposer son capital investi dans ce Produit à des risques et peut également encourir des coûts de transaction. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital investi dans ce Produit. Les Investisseurs s'exposent au risque de crédit de l'Émetteur.

Bien que des traductions dans d'autres langues puissent être disponibles, seule la version anglaise des Conditions Définitives et du Programme d'Émission et d'Offre pertinent est juridiquement contraignante.

Pour la Suisse:

Ce Produit est un instrument dérivé de droit suisse. Il ne peut être qualifié de part d'un placement collectif de capitaux au sens des articles 7 et suivants de la Loi Fédérale Suisse sur les Placements Collectifs de Capitaux («LPCC») et n'est donc pas enregistré ni surveillé par l'Autorité Fédérale Suisse de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA). Les Investisseurs ne bénéficient pas de la protection spécifique prévue par la LPCC.

Le présent document constitue une publicité au sens de l'article 68 de la LSFIn.

Ce document est un Termsheet préparée en vue de l'émission des Produits et n'est ni un prospectus au sens des articles 35 et suivants de la Loi Fédérale Suisse sur les Services Financiers («LSFin»), ni un document sur un placement privé, ni une feuille d'information de base au sens de l'article 58 et suivants de la LSFIn ou tout document équivalent selon la LSFIn. Les informations figurant dans ce document ne sont pas exhaustives et sont soumises à complément et amendement. Ce document n'a pas été approuvé par un organe de contrôle conformément aux articles 51 et suivants de la LSFIn. Ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre, ne contient pas d'offre ou d'invitation à vendre et n'a pas pour objet de constituer ou de contenir une offre ou une invitation à vendre. Il ne sollicite pas d'offres d'achat du Produit dans une juridiction où une telle offre ou vente n'est pas autorisée.

### Description du Produit

Ce Produit offre aux investisseurs un coupon quelle que soit la performance des produits sous-jacent, pendant toute la période, associé à une protection conditionnelle à la baisse. Si un événement de barrière n'A PAS eu lieu, l'investisseur recevra la valeur nominale à la date de remboursement. Si un événement de barrière a eu lieu mais que tous les sous-jacents terminent à la date de constatation finale au-dessus de leur niveau de constatation initial, l'investisseur recevra à la date de remboursement, un paiement équivalent à la valeur nominale. Dans les autres cas, le remboursement du produit à échéance dépendra de la valeur du sous-jacent avec la plus mauvaise performance, comme décrit dans la section «Remboursement».

L'Émetteur a droit au Remboursement Anticipé, selon décrites dans la section «Remboursement Anticipé» ci-dessous.

### Sous-Jacent(s)

Sous-Jacent	Sponsor de l'Indice	Ticker Bloomberg	Niveau de Constatation Initiale (100%)*	Barrière (59.00%)*	Prix d'Exercice (100.00%)*
EURO STOXX 50 <sup>®</sup> Index	STOXX Limited	SX5E	EUR 4120.66	EUR 2431.19	EUR 4120.66
S&P 500 <sup>®</sup>	S&P Dow Jones Indices LLC	SPX	USD 4280.70	USD 2525.61	USD 4280.70
Swiss Market Index <sup>®</sup>	SIX Swiss Exchange AG	SMI	CHF 11999.70	CHF 7079.82	CHF 11999.70

\* les niveaux sont exprimés en pourcentage du Niveau de Constatation Initiale

## Détails du Produit

Numéro de Valeur	<b>58732246</b>
ISIN	<b>CH0587322469</b>
Symbole SIX	<b>ITXRCH</b>
Prix d'Émission	100.00%
Taille d'Émission	CHF 10'000'000 (peut être augmentée à tout moment)
Valeur Nominale	CHF 1'000
Devise de Paiement	CHF
Protection de la Devise	Quanto CHF
Coupon	3.20% p.a. Le Coupon est la somme de deux composantes aux fins de la fiscalité Suisse: Composante d'Intérêt 0.00% p.a. Composante liée à la Prime de l'Option 3.20% p.a.
Montant(s) du Coupon et Date(s) de Paiement du Coupon	Si aucun Remboursement Anticipé n'est survenu, il s'applique ce qui suit. Le(s) Montant(s) du Coupon par Produit sera/seront payé(s) dans la Devise de Paiement à la/aux Date(s) déterminée(s) de Paiement du Coupon. La Convention suivante relative aux Jours Ouvrés s'applique.  CHF 8.00 payé le 18.10.2021 CHF 8.00 payé le 17.01.2022 CHF 8.00 payé le 20.04.2022 CHF 8.00 payé le 18.07.2022 CHF 8.00 payé le 17.10.2022 CHF 8.00 payé le 16.01.2023 CHF 8.00 payé le 18.04.2023 CHF 8.00 payé le 17.07.2023 CHF 8.00 payé le 16.10.2023 CHF 8.00 payé le 16.01.2024

## Dates

Date de Début de la Souscription	18.06.2021																					
Date de Fin de la Souscription	25.06.2021 15:00 CEST																					
Date de Constatation Initiale	25.06.2021																					
Date d'Émission	16.07.2021																					
Premier Jour de Négociation Boursier	16.07.2021 (anticipé)																					
Dernier Jour de Négoce/Heure	09.01.2024 / Clôture de la bourse																					
Date de Constatation Finale	09.01.2024 (sous réserve des dispositions en cas d'un Événement de Perturbation du Marché (« Market Disruption Event »))																					
Date de Remboursement	16.01.2024 (sous réserve des dispositions en cas d'un Événement de Perturbation du Paiement (« Settlement Disruption Event »))																					
Dates de Constatation de Remboursement Anticipé et de Remboursement Anticipé	<table><thead><tr><th></th><th><b>Date d'Observation de Remboursement Anticipé</b></th><th><b>Date de Remboursement Anticipé</b></th></tr></thead><tbody><tr><td>1</td><td>11.07.2022</td><td>18.07.2022</td></tr><tr><td>2</td><td>10.10.2022</td><td>17.10.2022</td></tr><tr><td>3</td><td>09.01.2023</td><td>16.01.2023</td></tr><tr><td>4</td><td>11.04.2023</td><td>18.04.2023</td></tr><tr><td>5</td><td>10.07.2023</td><td>17.07.2023</td></tr><tr><td>6</td><td>09.10.2023</td><td>16.10.2023</td></tr></tbody></table>		<b>Date d'Observation de Remboursement Anticipé</b>	<b>Date de Remboursement Anticipé</b>	1	11.07.2022	18.07.2022	2	10.10.2022	17.10.2022	3	09.01.2023	16.01.2023	4	11.04.2023	18.04.2023	5	10.07.2023	17.07.2023	6	09.10.2023	16.10.2023
	<b>Date d'Observation de Remboursement Anticipé</b>	<b>Date de Remboursement Anticipé</b>																				
1	11.07.2022	18.07.2022																				
2	10.10.2022	17.10.2022																				
3	09.01.2023	16.01.2023																				
4	11.04.2023	18.04.2023																				
5	10.07.2023	17.07.2023																				
6	09.10.2023	16.10.2023																				

Si l'une des Dates de Constatation de Remboursement Anticipé définies ci-dessus n'est pas un jour de négociation pour un certain sous-jacent, la Date de Constatation de Remboursement Anticipé sera le prochain jour de négociation pour le sous-jacent respectif. Les conditions et termes généraux du programme s'appliquent également aux dates de constatation de remboursement anticipé comme si elles étaient des dates de constatation finale. Si l'une des Dates de Remboursement Anticipé définies ci-dessus n'est pas un jour ouvré, le prochain jour ouvré sera utilisé.

## Remboursement

Si aucun Remboursement Anticipé n'est survenu, il s'applique ce qui suit. Le(s) Montant(s) du Coupon par Produit sera (seront) payé(s) dans tous les cas à la Date respective de Paiement du Coupon. De plus l'Investisseur est en droit de recevoir de l'Émetteur à la Date de Remboursement par Produit:

**Scénario 1** Si un Événement de Barrière n'a PAS eu lieu l'Investisseur recevra un Paiement dans la Devise de Paiement d'un Montant égal à:  
Valeur Nominale

**Scénario 2** Si un Événement de Barrière A EU lieu et

a. Si le Niveau de Constatation Finale du Sous-Jacent avec la Plus Mauvaise Performance est égal ou inférieur au Prix d'Exercice respectif, l'investisseur recevra de l'Émetteur à la date de remboursement un nombre (i.e. rapport de conversion) du sous-jacent à livrer (ETF correspondent au sous-jacent avec la plus mauvaise performance, comme décrit ci-dessous) se basant sur le niveau de constatation final et converti si nécessaire dans la Devise de règlement en utilisant le taux de change. Les potentielles fractions de sous-jacent auquel l'investisseur aurait droit seront payées comptant, en se basant sur le niveau de constatation final. Fractions des sous-jacents ne seront pas cumulées.

b. Si le Niveau de Constatation Finale du Sous-Jacent avec la Plus Mauvaise Performance est supérieur au Prix d'Exercice respectif, l'Investisseur recevra un Paiement dans la Devise de Paiement d'un Montant égal à:  
Valeur Nominale

Niveau de Constatation Initiale Cours de clôture officiel du sous-jacent à la Date de Constatation Initiale, tel que calculé et publié par le Sponsor de l'Indice, comme raisonnablement déterminé par l'agent de calcul.

Niveau de Constatation Finale Cours de clôture officiel du sous-jacent respectif à la Date de Constatation Finale, tel que calculé et publié par le Sponsor de l'Indice, comme raisonnablement déterminé par l'agent de calcul.

La Plus Mauvaise Performance Pour chaque Sous-Jacent la performance est calculée en divisant le Niveau de Constatation Finale par le Niveau de Constatation Initiale. La Plus Mauvaise Performance correspond à la valeur la plus basse ainsi calculée, comme déterminé par l'Agent de Calcul.

Évènement de Barrière Un Évènement de Barrière sera considéré comme survenu lorsque, au cours d'un Jour de Négocier pendant la Période d'observation Barrière, le prix d'un ou de plusieurs Sous-Jacents est négocié au niveau de ou au-dessous de leur Barrière respective, comme raisonnablement déterminé par l'Agent de Calcul.

Remboursement Anticipé A chaque Date d'Observation de Remboursement Anticipé, l'Émetteur a le droit, mais pas l'obligation de rappeler le Produit pour un Remboursement Anticipé à la Date de Remboursement Anticipé respective.

À la Date de Remboursement Anticipé respective, l'Investisseur recevra un Paiement dans la Devise de Paiement d'un Montant égal à la Valeur Nominale, plus le Montant du Coupon pour la Date de Paiement du Coupon respective. Aucun paiement supplémentaire ne sera effectué.

Période d'Observation de la Barrière 25.06.2021 - 09.01.2024

Niveau de Constatation Finale du Sous-Jacent à livrer Cours du Sous-Jacent respectif à livrer à la Date de Constatation Finale, comme déterminé par l'Agent de Calcul.

Sous-Jacent à livrer

EURO STOXX 50® Index:  
ISHARES EURO STOXX 50 (Bloomberg Ticker: EUN2 GY, ISIN: IE0008471009, Bourse de Référence: Xetra)

S&P 500®:  
ISHARES S&P 500 (Bloomberg Ticker: IUSA SW, ISIN: IE0031442068, Bourse de Référence: SIX Swiss Exchange AG)

Swiss Market Index®:  
ISHARES SMI CH (Bloomberg Ticker: CSSMI SW, ISIN: CH0008899764, Bourse de Référence: SIX Swiss Exchange AG)

Si un des ETF mentionnés ci-dessus ne pourra pas être livré à cause d'une décotation ou toute autre raison, l'Émetteur livrera un ETF remplaceant. Cet ETF remplaceant sera raisonnablement déterminé par l'Agent de Calcul.

Rapport de Conversion Valeur Nominale × Niveau de Constatation Finale / Prix d'Exercice / (Niveau de Constatation Finale du Sous-Jacent à livrer × Taux de Change)

Taux de change Le Taux de Change à appliquer pour convertir la devise du Sous-Jacent appropriée en Devise de Paiement est celui qui apparaît sur la page Bloomberg «BFX» à 10 h 00 heure locale à New York, respectivement pour les Sous-Jacents avec la Bourse Connexe située dans la région Asie-Pacifique à 16 h 00 heure locale à Hong Kong à la Date de Constatation Finale, tel que raisonnablement déterminé par l'Agent de Calcul.

## Informations Générales

Émetteur Raiffeisen Suisse Société Coopérative, Saint-Gall, Suisse  
(Notation: Moody's A3, Standard & Poor's A+, Autorité de Surveillance: FINMA)

Gestionnaire Principal Raiffeisen Suisse Société Coopérative, Saint-Gall, Suisse

Agent de Calcul Raiffeisen Suisse Société Coopérative, Saint-Gall, Suisse

Agent Payeur	Raiffeisen Suisse Société Coopérative, Saint-Gall, Suisse
Commissions de Distribution	Jusqu'à 0.40% p.a. (y compris la TVA, le cas échéant. Veuillez-vous référer à la section «Rémunérations des Tiers» ci-dessous et aux Termes et Conditions Généraux du Programme.)
Cotation/Bourse (« Exchange »)	SIX Swiss Exchange AG; négocié sur SIX Swiss Exchange - Structured Products La cotation sera demandée.
Marché Secondaire	Les indications du cours journalier seront accessibles de 09:15 - 17:15 CET sur <a href="http://www.raiffeisen.ch/structuredproducts">www.raiffeisen.ch/structuredproducts</a> , Refinitiv [Symbole SIX]=LEOZ ou [ISIN]=LEOZ et Bloomberg [ISIN] Corp.
Mode de Cotation	Les prix du marché secondaire sont cotés dirty; c'est-à-dire que les intérêts courus sont inclus dans les prix.
Type de Cotation	Les cours du marché secondaire sont cotés en pourcentage.
Méthode de Calcul des Intérêts	30/360; Non ajusté; Intérêts courus pendant chaque période de coupon (date de début incluse et date de fin exclue).
Type de Règlement	Règlement en Nominal ou Remise de Sous-Jacent
Investissement Minimum (« Minimum Investment »)	CHF 1'000
Lot de Négoce Minimum (« Minimum Trading Lot »)	CHF 1'000
Chambre de Compensation	SIX SIS SA, Euroclear, Clearstream
Dépositaire	SIX SIS SA
Offre au Public seulement en	Suisse
Forme	Doits-valeurs
Droit / Jurisdiction Applicable	Suisse / Zurich

**Dans le présent document les termes "Partie(s) à l'Émission" désigne l'Émetteur, comme défini dans la section «Informations Générales».**

## Fiscalité Suisse

Droit de Timbre Suisse	Au regard du droit de timbre Suisse, le produit est assimilé à une obligation. Dès lors, toute transaction sur le marché secondaire sera en principe soumise au droit de timbre Suisse (TK22). La livraison éventuelle des valeurs sous-jacentes à livrer est en principe soumise au droit de timbre Suisse.
Impôt Fédéral direct Suisse (pour les personnes physiques dont le domicile fiscal se trouve en Suisse)	Pour les investisseurs privés dont le domicile fiscal se trouve en Suisse et qui détiennent ce Produit dans le cadre de leur patrimoine personnel, la Composante d'Intérêt du coupon à la date du paiement est soumise à l'Impôt Fédéral Direct. La Composante liée à la prime de l'Option constitue quant à elle un gain en capital non imposable. L'imposition sur le revenu aux niveaux cantonal et communal peut différer du traitement fiscal lié à l'Impôt Fédéral Direct. Toutefois, de manière générale, l'imposition sur le revenu est identique.
Impôt Anticipé Suisse	Le(s) composant(s) suivant(s) du Produit est/sont soumis à l'impôt anticipé Suisse: la Composante d'Intérêts du coupon à sa Date de Paiement respective

Les informations fiscales incluses dans ce présent document ne sont pas juridiquement contraignantes. Elles visent uniquement à donner un aperçu général des éventuelles conséquences fiscales du Produit en Suisse à la date d'émission. La législation fiscale et la pratique des administrations fiscales peuvent changer à tout moment, parfois avec un effet rétroactif.

Il est conseillé à tout Investisseur existant ou potentiel de s'enquérir auprès de son conseiller fiscal des conséquences fiscales que l'acquisition, la détention, la disposition, la déchéance, l'exercice ou le remboursement d'un Produit pourrait avoir à son égard en Suisse, compte tenu de sa situation personnelle. Les Parties à l'Émission et le Gestionnaire Principal déclinent expressément toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences fiscales.

## Documentation du Produit

Il est prévu que les Produits soient émis en vertu d'un prospectus de base («Prospectus de Base») au sens de l'article 45 de la LSFIn, approuvé par SIX Exchange Regulation AG («SIX Exchange Regulation») en sa qualité d'organe de contrôle des prospectus en Suisse. Seules les Conditions Définitives, qui seront mises à disposition au plus tard à la Date d'Émission, accompagnées du Prospectus de Base du Programme d'Émission et d'Offre pertinent («le Programme») daté du 16 November 2020 et contenant toutes les conditions générales supplémentaires pertinentes, forment la documentation complète et juridiquement contraignante de ce Produit («Documentation du Produit»). Les Conditions Définitives seront enregistrées auprès de SIX Exchange Regulation AG en sa qualité d'organe de contrôle des prospectus en Suisse. Les Conditions Définitives devraient toujours être lues ensemble avec le Prospectus de Base. Les termes qui sont utilisés dans ce Termsheet mais qui n'y sont pas définis ont le sens qui leur est conféré dans les Conditions Définitives et dans le Prospectus de Base. Bien que des traductions dans d'autres langues puissent être disponibles, seule la version anglaise des Conditions Définitives et du Prospectus de Base sont juridiquement contraignants.

En Suisse, les Produits peuvent être offerts, vendus ou promus, directement ou indirectement, auprès de clients privés au sens de la LSFIn («Clients Privés»), conformément à la LSFIn.

Une feuille d'information de base suisse document suisse d'informations clés, ou un document d'informations clés conforme au règlement (UE) n° 1286/2014 (Règlement PRIIP), a été préparé pour les Produits. Il peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du Gestionnaire Principal (voir coordonnées ci-dessous).

Les avis aux investisseurs concernant le Produit doivent être valablement fournis aux investisseurs, conformément aux conditions générales du Programme. De plus, tout changement concernant les conditions générales du Produit sera publié sur la Termsheet sur le site [www.raiffeisen.ch/structuredproducts](http://www.raiffeisen.ch/structuredproducts) ou, pour les produits cotés, sous toute autre forme autorisée par les règles et réglementations de la SIX Exchange Regulation AG. Les avis aux investisseurs concernant les Parties

à l'Émission seront publiés sur le site [www.raiffeisen.ch/structuredproducts](http://www.raiffeisen.ch/structuredproducts) et/ou sur le site de la Partie à l'Émission concernée.

Dans la mesure où cette publication contient des informations relatives à un Produits d'Investissement Packagés de Détail et Fondés sur l'Assurance (PRIIP), un Document d'Information Clé conforme au Règlement (UE) N° 1286/2014 (Règlementation PRIIPs), est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante [www.priipkidportal.com](http://www.priipkidportal.com).

## Risques Significatifs

Les Investisseurs éventuels doivent s'assurer qu'ils comprennent pleinement la nature de ce Produit et l'étendue des risques auxquels ils s'exposent en s'en rendant acquéreurs. Ils devraient par ailleurs considérer le caractère adéquat de l'investissement dans le produit à la lumière de leurs propres situations et conditions financières. Le Produit comporte un risque élevé, y compris le risque potentiel de n'avoir aucune valeur à l'échéance. Les Investisseurs potentiels doivent être préparés, dans certaines circonstances, à une perte totale du capital investi pour acquérir le Produit. Les Investisseurs éventuels doivent considérer les facteurs de risque importants suivants et se référer à la section «Risikofaktoren» du Programme pour obtenir des détails sur tous les facteurs de risque à prendre en compte.

Ce Produit est un produit structuré qui s'implique des éléments dérivés. Les Investisseurs devraient s'assurer que leurs conseillers ont vérifié que ce Produit est adéquat pour leur portefeuille à la lumière de leur situation financière, de leur expérience et de leurs objectifs d'investissement.

Les termes et conditions du Produit peuvent être sujets à modification pendant la durée de vie du Produit, comme prévu dans le Programme.

**Risques spécifiques du produit:** Dans la mesure où ce Produit ne confère pas de protection du capital, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur investissement car ils sont entièrement exposés à la performance des Sous-jacents. Le Produit ne confère aucun droit à recevoir des droits et/ou des paiements liés au Sous-jacent, tels que des paiements de dividendes, sauf mention contraire explicite dans la documentation régissant le Produit. Veuillez lire la Documentation du Produit pour savoir quels autres facteurs de risque spécifiques au Produit doivent être pris en compte.

**Risque de l'Émetteur:** Les investisseurs s'exposent au risque de crédit de l'Émetteur. Si l'Émetteur n'est pas en mesure de faire un paiement ou devient insolvable, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur investissement.

**Risques de Marché:** Le risque de marché peut avoir un impact négatif sur la valeur et sur le rendement de tout investissement dans le Produit. Le risque de marché est le risque inhérent aux effets des variations de certains facteurs de marché, tels que les taux d'intérêt et de change, les prix des actions et des matières premières, les spreads de crédit et les volatilités implicites, sur la valeur des actifs et passifs détenus à court ou à long terme. Le risque de marché peut également engendrer le remboursement anticipé du Produit (par exemple, en cas de perturbation de la couverture).

La documentation relative au Produit, peut être commandée gratuitement pendant toute la durée de vie du Produit auprès du Gestionnaire Principal Raiffeisen Suisse Société Coopérative, The Circle 66, 8058 Zurich-Aéroport (Suisse), par téléphone (+41 (0)44 226 72 20\*) ou e-mail ([structuredproducts@raiffeisen.ch](mailto:structuredproducts@raiffeisen.ch)). Veuillez noter que tous les appels effectués vers les numéros marqués d'un astérisque (\*) sont enregistrés.

**Risque de Liquidité:** L'Émetteur ou, le cas échéant, le garant ou toute tierce partie nommée par l'Émetteur ou le garant entend agir en qualité de teneur de marché pour le Produit et fournira des efforts commercialement raisonnables pour communiquer des cours acheteur et vendeur indicatifs pour le Produit, à intervalles réguliers, dans des conditions normales de marché. Toutefois, ledit teneur de marché n'est pas dans l'obligation de communiquer des prix pour le Produit. Le Produit peut avoir une liquidité restreinte sur le marché secondaire et il est possible qu'il ne fasse jamais l'objet d'aucun négoce actif. Pour cette raison, les investisseurs ne peuvent pas être en mesure de vendre leur Produit.

**Risque de Change:** Si la devise de référence de l'investisseur est différente de la devise dans laquelle le Produit est libellé, le risque de change inhérent aux deux devises est assumé par l'investisseur. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact défavorable sur la valeur ou le rendement d'un investissement dans le Produit, même si le montant de remboursement est normalement susceptible de générer un rendement positif. Si la valeur des Sous-jacents est calculée dans une devise différente de celle du Produit, la conversion dans la Devise du Produit s'effectuera au taux de change applicable.

**Risque de résiliation anticipée et de réinvestissement:** Le Produit peut être remboursé avant son échéance (soit par déclaration de l'Émetteur soit en raison de certains événements précisés dans les conditions du Produit) et les investisseurs doivent tenir compte du fait que, en cas de remboursement anticipé, d'une part, ils ne recevront plus de paiements de coupon après ce remboursement anticipé et, d'autre part, le montant de remboursement anticipé peut être largement inférieur au prix d'émission ou d'achat payé et au montant de remboursement payable à l'échéance. Les investisseurs ne peuvent pas être en mesure de réinvestir le montant de remboursement anticipé ou une partie de celui-ci dans un instrument financier présentant le même potentiel de bénéfice et des coûts de transaction supplémentaires peuvent survenir en cas de réinvestissement du montant de remboursement anticipé.

**Illiquidité d'un Sous-jacent:** Il se peut qu'un ou plusieurs Sous-jacent(s), le cas échéant, soi(en)t ou devienne(nt) illiquide(s) pendant la durée de vie du Produit. L'illiquidité d'un Sous-jacent peut conduire à de plus grands écarts entre les cours acheteur et vendeur du Produit et/ou à une période de temps prolongée pour l'achat et/ou la vente du Sous-jacent afin d'acquérir, de liquider ou de céder des actifs ou des opérations de couverture ou de réaliser, récupérer ou payer le produit desdits actifs ou opérations de couverture, ce qui pourrait impliquer le report du remboursement ou de la livraison et/ou la modification du montant du remboursement, comme raisonnablement déterminé par l'Agent de Calcul.

## Facteurs de Risque supplémentaires relatifs aux Produits liés aux Organismes de Placement Collectif ("OPC")

Il convient de distinguer le fait d'investir dans le Produit et celui d'investir dans l'OPC de référence

Investir dans le Produit ne revient pas à investir dans le Sous-Jacent ou dans les actions ou les actifs sous-jacents de l'OPC. Les fluctuations du prix du marché du Sous-Jacent et/ou des actions ou des actifs sous-jacents de l'OPC peuvent ne pas se répercuter de manière correspondante sur la valeur de marché du Produit ou sur le rachat potentiel de ce dernier.

La valeur de marché du Produit variera en fonction de facteurs divers comme les fluctuations des taux d'intérêt du marché, la situation financière de l'Émetteur, l'opinion du marché concernant la solvabilité de l'Émetteur, la valeur de l'option ou des options intégrée(s), ainsi que la performance et la volatilité du cours du Sous-Jacent. Si l'Investisseur revend le Produit avant son échéance à l'Émetteur, au Gestionnaire Principal ou à tout tiers désigné, le montant qui lui sera versé pourra être nettement inférieur au

prix d'émission payé pour ce Produit. Dans certains cas extrêmes, l'Investisseur peut perdre la totalité de la somme initialement investie.

Risques liés aux OPC en général

La gestion du Sous-Jacent est assurée par son gestionnaire et les objectifs et restrictions d'investissement du Sous-Jacent sont susceptibles d'évoluer périodiquement. L'Émetteur, le Gestionnaire Principal et les Investisseurs n'ont aucun contrôle sur les décisions prises par le gestionnaire concernant le Sous-Jacent et ne peuvent faire valoir aucun droit vis-à-vis de ses décisions. Celles-ci peuvent avoir une incidence négative sur les gains/pertes potentiels enregistrés par le Produit.

En outre, les lois et règlements applicables qui régissent le Sous-Jacent

sont également susceptibles de restreindre ses activités et de limiter sa capacité à remplir ses objectifs de placement. De tels risques peuvent avoir un impact négatif sur la performance du Sous-Jacent et donc sur le rendement potentiel du Produit.

Facteurs de risque propres aux Produits liés aux Fonds Indiciels Cotés (« ETF »)

L'objectif de placement de la plupart des ETF est de répliquer la performance des actions ou actifs auxquels ils sont adossés ou, le cas échéant, d'un indice spécifique. Toutefois, la hausse du cours des actions, des actifs sous-jacents ou de l'indice spécifique ne se traduit pas nécessairement par une hausse du prix du marché des ETF. Par ailleurs, toute augmentation des cours des ETF, des actions ou actifs auxquels ils sont adossés ou du niveau de l'indice associé (selon le cas) peut ne pas se solder par une augmentation de même ampleur de la valeur de marché du Produit, voire n'entraîner aucune hausse. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les ETF sont ou peuvent être exposés aux risques politiques, économiques, de change et autres liés au panier d'actifs sous-jacents ou à l'indice auquel ils sont adossés.

Au lieu d'investir directement dans les actions, actifs sous-jacents ou composantes de l'indice spécifique qu'ils répliquent, certains ETF peuvent chercher à reproduire de manière synthétique la performance des actions, des actifs sous-jacents ou de l'indice spécifique de référence en investissant dans des instruments dérivés émis par des contreparties du marché et liés aux actions, aux actifs sous-jacents, à l'indice spécifique ou à ses composantes. Dans le cadre de ces ETF synthétiques, les Investisseurs sont exposés au risque de crédit des contreparties qui ont utilisé les instruments dérivés, auquel s'ajoutent les risques liés aux actions, aux actifs sous-jacents ou à l'indice spécifique de référence. Les risques potentiels de contagion et de concentration liés aux contreparties qui émettent les instruments dérivés doivent également être pris en compte. En outre, le risque de liquidité est plus élevé si un ETF synthétique fait intervenir des instruments

dérivés qui ne disposent d'aucun marché secondaire actif, et des écarts plus importants entre les cours acheteur et vendeur des dérivés peuvent occasionner des pertes au sein de l'ETF.

Un écart peut également exister entre la performance de l'ETF et celle de l'indice sous-jacent en raison, par exemple, de l'échec de la stratégie de suivi de l'ETF, des différences de change, des frais et des dépenses. Par ailleurs, lorsque l'indice ou le marché auquel l'ETF est adossé fait l'objet d'un accès limité, l'efficacité du processus de création ou de rachat des parts ou actions de l'ETF dans le but de maintenir son prix au plus près de sa valeur liquidative peut être compromise. L'ETF peut alors se négocier avec une prime ou une décote par rapport à sa valeur liquidative. Ce risque peut avoir un effet négatif sur la performance de l'ETF et sur la valeur du Produit, auquel cas l'Investisseur peut subir une perte sur son placement.

Par rapport aux investissements réalisés dans des économies ou sur des marchés plus développés, un ETF qui investit principalement dans des titres négociés sur les marchés nationaux d'actions de catégorie A de la République populaire de Chine (qui sont par nature des marchés de valeurs à accès limité) par le biais de son gestionnaire en sa qualité d'Investisseur Institutionnel étranger qualifié est exposé à certains risques auxquels il convient de prêter une attention particulière, comme les risques accrus d'ordre politique, fiscal, économique, réglementaire, de change et de liquidité. Les politiques et règles relatives au régime des Investisseurs institutionnels étrangers qualifiés de la République Populaire de Chine sont susceptibles d'être modifiées. L'activité de ces ETF peut également être affectée par les interventions des autorités et organismes de réglementation compétents sur les marchés financiers.

Les Investisseurs potentiels sont invités à consulter les documents d'offre du Sous-Jacent pour de plus amples informations concernant les risques associés aux ETF.

## Informations additionnelles / Disclaimer

### Surveillance Prudentielle

Raiffeisen Suisse Société Coopérative est réglementée comme une banque Suisse et un marchand de valeurs mobilières par la FINMA à laquelle la licence correspondante a été accordée.

### Conflits d'Intérêts

Les Parties à l'Émission et/ou le Gestionnaire Principal et/ou des tiers agissant en leur nom, selon le cas, peuvent, pour leur compte ou le compte de tiers, avoir des positions dans, ou acheter ou vendre, être un teneur de marché ou être actif des deux côtés du marché en même temps, pour tous titres, Devises, instruments financiers ou autres actifs sous-jacents aux produits auxquels ce document fait référence. Les activités de négoce et/ou de couverture relatives à cette transaction menées par l'Émetteur et le Gestionnaire Principal et/ou la tierce partie nommée peuvent avoir un impact sur le prix du Sous-Jacent et affecter la vraisemblance du franchissement d'une éventuelle Barrière.

### Rémunérations des Tiers

Dans certaines circonstances l'Émetteur et/ou le Gestionnaire Principal peuvent vendre le Produit à des institution financières ou à des intermédiaires à un prix inférieur au Prix d'Émission ou rembourser un certain montant à de telles institutions financières ou à de tels intermédiaires (en référence à la section « Informations Générales »).

### Index Disclaimer

STOXX Limited, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données n'ont pas d'autre lien avec l'Émetteur que la licence qui lui a été attribuée pour le sous-jacent et les marques déposées associées à des fins d'utilisation en rapport avec le produit.

STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données:

- ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent le produit.
- ne délivrent aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne le produit ou tout autre titre.

De plus, pour certains services rendus par les partenaires de distribution et en vue d'améliorer la qualité et les services relatifs aux Produits, l'Émetteur et/ou le Gestionnaire Principal peuvent de temps en temps être amenés à payer des commissions à ces tierces parties.

De plus informations sont disponibles sur demande.

### Paiement d'un Coupon

Si le Produit prévoit le Paiement d'un Coupon, l'Investisseur n'est en droit de recevoir le paiement de ce coupon, que s'il a acheté/n'a pas vendu le Produit au plus tard le Jour Ouvré précédant la (Coupon Ex-Date) correspondante pour le prix alors en vigueur.

### Absence d'Offre

Le Termsheet est fournie principalement à titre informatif et ne constitue ni une recommandation, ni une offre ou ni une incitation à présenter une offre d'achat de produits financiers.

### Absence de Représentation

L'Émetteur, le Gestionnaire Principal et tout tiers agissant en leur nom ne font aucune déclaration et ne fournissent aucune garantie en relation quant aux informations contenues dans le présent document et qui proviennent de sources indépendantes.

- n'endossent aucune responsabilité ni obligation quant au calendrier, à la quantité ou au prix des produits, et ne prennent aucune décision à ce sujet.
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation concernant l'administration, la gestion ou la commercialisation des produits.
- ne prennent pas en considération les besoins des produits ou les détenteurs des produits pour déterminer, composer ou calculer le sous-jacent et n'ont aucune obligation de le faire.

STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne fournissent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (en cas de négligence ou autre), en lien avec les produits ou leur performance.

STOXX ne reconnaît aucune relation contractuelle avec les acheteurs des

produits ou toute autre partie tierce.

Plus particulièrement,

- STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne fournissent ni n'assurent aucune garantie, expresse ou implicite, et déclinent toute responsabilité concernant:
  - Les résultats qui seront obtenus par les produits, le détenteur des produits ou toute autre personne en lien avec l'utilisation du sous-jacent et les données incluses dans le sous-jacent;
  - L'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité du sous-jacent et de ses données;
  - La négociabilité du sous-jacent et de ses données ainsi que leur adéquation à un usage précis ou à une fin particulière;
  - La performance des produits en général;
- STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne fournissent aucune garantie et déclinent toute responsabilité quant à une quelconque erreur, omission ou interruption du sous-jacent ou de ses données;
- En aucun cas, STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne pourront être tenus pour responsables (en cas de négligence ou autre) de quelque manque à gagner que ce soit ou tout dommage ou perte indirecte, à caractère punitif, spécifique ou faisant suite à de telles erreurs, omissions ou interruptions du sous-jacent ou de ses données ou plus généralement en lien avec les produits, même si STOXX, le Groupe Deutsche Börse et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ont été avertis de l'existence de tels risques.

Le Contrat de Licence entre l'Émetteur et STOXX a été établi dans leur seul intérêt et non dans celui des détenteurs des produits ou toute autre partie tierce.

Le S&P 500 Index est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou de ses sociétés affiliées (« SPDJI ») et du Concédant de licence tiers, dont l'utilisation est concédée par licence à Concessionnaire de licence. Standard & Poor's®, S&P® et S&P500® sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») ; Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones ») ; Les marques de commerce du Concédant de licence tiers sont des marques de commerce appartenant à Concédant de licence tiers, et elles font l'objet d'une licence d'utilisation en faveur de SPDJI et de sous-licences à des fins particulières en faveur de Concessionnaire de licence. Il n'est pas possible d'investir directement dans un index. Produit(s) du Concessionnaire de licence n'est ou ne sont pas parrainés, avalisés, vendus ou promus par SPDJI, Dow Jones, S&P, ni aucune de leurs sociétés affiliées respectives (collectivement désignés par « S&P Dow Jones Indices ») ou par Concédant de licence tiers. Ni S&P Dow Jones Indices ni Concédant de licence tiers ne font de déclaration ni n'émettent de garantie, expresse ou implicite, envers les propriétaires de Produit(s) du Concessionnaire de licence ou tout membre du public recommandant d'investir dans des titres en général ou dans Produit(s) du Concessionnaire de licence en particulier ou concernant les capacités de le S&P 500 Index à suivre la performance globale du marché. La performance antérieure d'un index ne vaut pas garantie ni n'est une indication des résultats à venir. La seule relation qui lie S&P Dow Jones Indices et Concédant de licence tiers à Concessionnaire de licence concernant le S&P 500 Index se rapporte à l'octroi de licence de l'Index et de certaines marques de commerce, marques de service et/ou noms commerciaux de S&P Dow Jones Indices et/ou leurs concédants de licence. Le S&P 500 Index est déterminé, défini et calculé par S&P Dow Jones Indices ou Concédant de licence tiers sans tenir compte de Concessionnaire de licence ou de Produit(s) du Concessionnaire de licence. S&P Dow Jones Indices et Concédant de licence tiers n'ont aucune obligation de prendre en considération les besoins de Concessionnaire de licence ou des propriétaires de Produit(s) du Concessionnaire de licence au moment de déterminer, définir ou de calculer le S&P 500 Index. Ni S&P Dow Jones Indices ni Concédant de licence tiers ne sont responsables de la détermination ni n'ont pris part à la détermination des prix, et du montant de Produit(s) du Concessionnaire de licence ou du calendrier d'émission ou de vente de Produit(s) du Concessionnaire de licence ou de la détermination ou du calcul de l'équation par laquelle Produit(s) du Concessionnaire de licence doit/doivent être converti(s) en numéraire, racheté(s) ou remboursé(s), le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et Concédant de licence tiers n'ont aucune obligation ou responsabilité concernant la gestion, la commercialisation ou la négociation de Produit(s) du Concessionnaire de licence. Il n'est délivré aucune garantie que les

produits d'investissement reposant sur le S&P 500 Index suivront avec exactitude la Performance de l'Index ou qu'ils généreront un retour positif sur investissement. S&P Dow Jones Indices LLC n'agit pas en tant que conseiller en investissement financier ou conseiller fiscal. Vous devez consulter un conseiller fiscal aux fins d'évaluer l'impact que tout titre exonéré d'impôt pourrait avoir sur les portefeuilles ainsi que les répercussions fiscales liées à toute décision en matière d'investissement. L'inclusion d'un titre dans un index n'a pas valeur de recommandation de la part de S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre ou de détenir un tel titre, ni ne vaut comme conseil en matière de placements.

NI S&P DOW JONES INDICES, NI LE CONCÉDANT DE LICENCE TIERS NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, LE CARACTÈRE OPPORTUN ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE LE S&P 500 INDEX OU DE TOUTE DONNÉE Y AFFÉRENTE OU DE TOUTE COMMUNICATION, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE COMMUNICATION SOUS FORME ÉCRITE OU ORALE (NOTAMMENT LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET CONCÉDANT DE LICENCE TIERS SERONT EXONÉRÉS DE TOUS DOMMAGES-INTÉRÊTS OU RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DE TOUTE ERREUR, DE TOUTE OMISSION OU DE TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET CONCÉDANT DE LICENCE TIERS N'ÉMETTENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTENT DE MANIÈRE EXPRESSE TOUTES GARANTIES QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À TOUTE FIN OU UNE UTILISATION PARTICULIÈRE OU QUANT AUX RÉSULTATS ESCOMPTÉS PAR CONCESSIONNAIRE DE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES DE PRODUIT(S) DU CONCESSIONNAIRE DE LICENCE, OU TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EN LIEN AVEC L'UTILISATION DE LE S&P 500 INDEX OU CONCERNANT TOUTE DONNÉE Y AFFÉRENTE. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS S&P DOW JONES INDICES OU CONCÉDANT DE LICENCE TIERS NE SERONT TENUS RESPONSABLES POUR TOUT DOMMAGE-INTÉRÊT INDIRECT, SPÉCIAL, ACCESSOIRE, PUNITIF OU CONSÉCUTIF, Y COMPRIS DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFIT, LES PERTES COMMERCIALES, LE TEMPS PERDU OU LA PERTE DE CLIENTÈLE, MÊME DANS LE CAS OÙ ILS AURAIENT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES, QUE CE SOIT À TITRE CONTRACTUEL, DÉLICITUEL, EN VERTU DE LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTREMENT. LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE S&P DOW JONES INDICES SONT LES SEULS TIERS BÉNÉFICIAIRES DANS LE CADRE DE TOUT ACCORD OU CONTRAT CONCLU ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET CONCESSIONNAIRE DE LICENCE.

SIX Swiss Exchange AG (« SIX Swiss Exchange ») et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'ont aucun lien avec l'Émetteur, sauf dans le cadre de la concession de la licence de l'Index et des marques de commerce associées pour une utilisation en relation avec le Produit.

#### **SIX Swiss Exchange et ses Concédants :**

– ne parrainent, n'approuvent, ne vendent et ne commercialisent pas les Produits.

– n'ont aucune responsabilité ou obligation et ne prennent aucune décision en rapport avec le calendrier, le montant ou la tarification des Produits.

– n'ont aucune responsabilité ou obligation relative à l'administration, la gestion ou la commercialisation des Produits.

– ne prennent pas en compte les besoins des Produits ou des propriétaires des Produits pour la détermination, la composition ou le calcul de l'Index et ne sont aucunement dans l'obligation de le faire.

**SIX Swiss Exchange et ses Concédants n'émettent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (que ce soit en raison d'un acte de négligence ou pour toute autre raison) relative aux Produits ou à leur performance.**

SIX Swiss Exchange n'accepte aucune relation contractuelle avec les acheteurs des Produits ou avec toute partie tierce.

#### **Il convient de noter plus particulièrement que,**

– SIX Swiss Exchange et ses Concédants n'émettent aucune garantie, explicite ou implicite, et déclinent toute responsabilité relative :

– aux résultats devant être obtenus par les Produits, par les propriétaires des Produits ou par toute autre personne dans le cadre de l'usage de l'Index et des données comprises dans l'Index ;

– à l'exactitude, à l'actualité ou à l'exhaustivité de l'Index et de ses données ;

– à la qualité marchande et à l'adéquation de l'Index et de ses données à une fin ou à un usage particulier ; et

– à la performance des Produits en général.

– SIX Swiss Exchange et ses Concédants n'émettent aucune garantie et déclinent toute responsabilité relative à toute erreur, omission ou interruption affectant l'Indice ou ses données ;  
– SIX Swiss Exchange et ses Concédants ne seront en aucun cas tenus pour responsables (que ce soit en raison d'un acte de négligence ou pour toute autre raison) d'une quelconque perte de bénéfice ou de quelconques

pertes ou dommages indirects, punitifs, spécifiques ou consécutifs résultant desdites erreurs, omissions ou interruptions, y compris lorsque SIX Swiss Exchange ou ses Concédants avaient conscience de l'éventualité de tels dommages ou pertes. Le Contrat de licence entre l'Émetteur et SIX Swiss Exchange a été conclu uniquement à son profit et non pas au profit des propriétaires des Produits ou de toute autre partie tierce.

## Restrictions de Vente

Aucune démarche n'a été ou ne sera effectuée aux fins d'autoriser une offre publique des Produits ou la détention ou distribution de tout document d'offre relatif aux Produits dans toute juridiction où une telle démarche est requise à ces fins. Par conséquent, toute offre, vente ou livraison des Produits, ou toute distribution ou publication de documents d'offre relatifs aux Produits, ne peut être effectuée que dans une juridiction ou à partir d'une juridiction conforme aux lois et réglementations applicables et n'imposant aucune obligation aux Parties à l'Émission ou au Gestionnaire Principal. Les éventuelles limitations résultant de restrictions légales sur la communication transfrontalière et les activités transfrontalières relatives aux Produits, ainsi que les informations y afférentes, demeurent réservées.

Les juridictions les plus importantes dans lesquelles les Produits ne peuvent pas être distribués auprès du public sont l'EEE, le Royaume-Uni, Hong Kong et Singapour.

Les Produits ne peuvent faire l'objet d'aucune offre ou vente aux États-Unis, auprès de ressortissants américains («US Persons» au sens de la Réglementation S) ou pour le compte ou au bénéfice de tels ressortissants.

Des informations détaillées sur les Restrictions de Vente sont communiquées dans le Programme, qui est disponible sur le site [www.leonteq.com](http://www.leonteq.com) et peut être commandé gratuitement auprès du Gestionnaire Principal.